

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

29 mai 2017

Séance spéciale du Conseil municipal, dûment convoquée par le secrétaire-trésorier Gaétan Perron, tenue le 29 mai 2017, à 19h30, au bureau municipal, 66 chemin Auckland, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel, Julie Pouliot et Pierre Blouin.

Le secrétaire-trésorier, Gaétan Perron, et Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe sont aussi présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum à 19h43 et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCAION

2017-05-27

Il est proposé par **Pierre Blouin**

Que l'avis de convocation soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. AVIS DE MOTION Règlement 2017-109

Le maire **Yann Vallières** donne avis de motion qu'à la prochaine session ou à une session ultérieure de ce Conseil, il proposera ou fera proposer le *Règlement 2017-109 intitulé «PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON* » et dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 C.M.

4. Programme PAERRL

2017-05-28

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 249 957 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton atteste la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2ⁱ.

ADOPTÉE

5. Embauche Directeur général

2017-05-29

CONSIDÉRANT QUE Gaétan Perron, le directeur général actuel, prendra sa retraite le 31 décembre 2017;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

DE publier une offre d'emploi pour le poste de Directeur général et Secrétaire-trésorier / Directrice générale et Secrétaire-trésorière sur la plate-forme d'Emploi-Québec, dans le Journal le Haut-Saint-François, dans la Tribune ainsi que sur notre site internet;

DE mandater un comité de sélection composé de Yann Vallières, Marc Bégin, Audrey Turgeon.

ADOPTÉE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas d'assistance.

7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2017-05-30

Il est proposé par **Julie Pouliot**

De clore la présente séance à 21h l'ordre du jour étant épuisé.

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe

ⁱ Envoyée à Mme Tardif le 30 mai 2017